

Roquebrun, le 19 septembre 2022



Le Maire de Roquebrun  
aux membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Par la présente convocation, je vous informe que la prochaine séance du Conseil municipal aura lieu  
**le vendredi 23 septembre 2022 à 18h30**  
**en la salle du Conseil municipal (étage de la mairie)**

L'ordre du jour est le suivant :

### **Délibérations**

- 1 – institution de la taxe d'aménagement, du vote des taux et des exonérations
- 2 – Correction sur exercice clos autorisant le comptable à passer une écriture sur le prêt CA n°008DE6017PR
- 3 – Tarifs 2023 du Camping Campotel HLL et ventes annexes
- 4 – Acquisition à l'euro symbolique par la Commune du bâti cadastré AB 346, sis rue de la Chapelle
- 5 – Convention avec le CDG 34 pour le groupement de commandes d'équipements de protection individuelle (EPI)

### **Questions diverses**

- maintenance d'un camion
- travaux envisagés pour le renouvellement de toilettes publiques
- réflexion sur l'extinction nocturne de l'éclairage public (éventualité d'expérimentation de 6 mois)

Comptant sur votre présence  
Cordialement,

Catherine LISTER  
Maire de Roquebrun

